



MAÎTRISE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES AVANCÉES EN MÉDECINE CLINIQUE SPÉCIALISATION DERMATOLOGIE ET VÉNÉROLOGIE

1. Objectifs généraux

La Maîtrise universitaire d'études avancées en médecine clinique, spécialisation dermatologie et vénérologie (en anglais Master of Advanced Studies (MAS)), est un diplôme universitaire de spécialisation dont l'obtention nécessite une formation préalable d'au minimum 3 ans en dermatologie et vénérologie, dont un an au moins dans un établissement universitaire. Il a les objectifs généraux suivants:

1. l'acquisition des connaissances théoriques et les aptitudes pratiques nécessaires à exercer une activité indépendante pour une prise en charge globale du patient dans la spécialité de la dermatologie et vénérologie;
 2. l'intégration des connaissances dans une approche pluridisciplinaire, en se familiarisant avec les autres disciplines concernées par la dermatologie et la vénérologie;
 3. l'utilisation correcte des recommandations et l'interprétation correcte des publications et des rapports scientifiques dans la spécialité.
-

2. Conditions d'admissibilité et équivalence

Peuvent être admis les candidats:

1. étant titulaire d'un diplôme de médecin fédéral ou jugé équivalent ;
 2. ayant déjà effectué 3 ans de formation en dermatologie et vénérologie dans des établissements de formation reconnue, dont 12 mois au moins dans un établissement universitaire ;
 3. possédant une connaissance adéquate du français
-

3. Durée des études

La durée minimale pour l'obtention du MAS en dermatologie et vénérologie depuis l'admission au diplôme est de quatre semestres (ou un maximum de huit semestres en cas d'immersion clinique à temps partiel).

4. Programme d'études

A. Objectifs spécifiques à l'immersion clinique

L'immersion clinique correspondant à l'acquisition de 90 crédits ECTS doit permettre au candidat d'acquérir des compétences et des connaissances spécifiques propres au domaine de la dermatologie et vénérologie.

Compétences

En allergologie et immunologie clinique

- Maîtrise de l'indication, de la technique et de l'interprétation des tests épicutanés, y compris les patch-tests atopiques (200 séries de tests en tout)
- Maîtrise de l'indication, de la technique et de l'interprétation des tests percutanés (prick-test, scratch-test, tests intradermiques);
- Exécution et interprétation des tests *in vitro* de dépistage de l'atopie nécessaires à l'appréciation d'affections cutanées;
- Maîtrise de l'indication et de l'application des mesures thérapeutiques spécifiques et du traitement du choc anaphylactique ;

En dermatochirurgie

- Maîtrise des techniques chirurgicales suivantes

Type d'intervention	Nombre d'interventions requises
Biopsie de la peau et des muqueuses	30
Excision de tumeurs bénignes et malignes avec suture primaire	30
Laserothérapie	30
Excisions avec plasties locales par lambeaux ou greffes cutanées	15
Interventions chirurgicales sur les ongles, os non compris	10

- Connaissance des techniques chirurgicales suivantes :
 - dermabrasion cutanée et peeling chimique
 - chirurgie laser
 - chirurgie micrographique, selon Mohs par ex., avec coupe congelée (*fresh tissue technique*) ou coupe à la paraffine (méthode de Tübingen)
 - technique chirurgicale de Mohs

En cryochirurgie

- Maîtrise des procédés cryochirurgicaux avec différents types de sondes et des techniques de mesure postopératoire de la température tissulaire ;
- Maîtrise des indications et contre-indications de la cryochirurgie. Connaissance de l'évolution clinique des lésions induites par le froid, du traitement postopératoire ainsi que des effets secondaires et complications possibles de la cryochirurgie

Nombre d'interventions requises (précancérose) : **30**

En dermatopathologie et immunopathologie

- Maîtrise des indications et des techniques histologiques et immunohistologiques nécessaires pour diagnostiquer les affections de la peau, de ses annexes et des muqueuses ;

En mycologie

- Connaissances de la clinique des mycoses ;

- Maîtrise des méthodes directes de mise en évidence et des cultures mycologiques, y compris leur identification ;

En photobiologie, photothérapie et photothérapie dynamique

- Aptitudes à exécuter des photothérapies ;
- Aptitudes à exécuter des photothérapies dynamiques ;

B. Objectifs spécifiques à l'enseignement théorique

L'enseignement théorique correspondant à l'acquisition de 30 crédits ECTS doit permettre au candidat d'acquérir des connaissances spécifiques propres à la dermatologie et vénéréologie.

Connaissances

- Connaissances étendues en anatomie, physiologie, pathologie et physiopathologie de la peau, de ses annexes, du tissu sous-cutané et des muqueuses de voisinage ;
- Connaissance des affections de la peau dues au contact avec des substances irritantes ou allergisantes ; épidémiologie et physiopathologie des maladies allergiques, dermatites atopiques, urticaire et angio-œdème, photoallergies, réactions médicamenteuses cutanées, affections autoimmunes de la peau et des muqueuses ; connaissances des haptènes et des allergènes;
- Connaissance des maladies professionnelles de la peau et de ses annexes, de leur prévention et de leur traitement;
- Connaissance des maladies systémiques et génétiques se manifestant sur la peau ;
- Connaissance des bases théoriques des prescriptions en matière de radio protection, connaissance des indications de la radiothérapie ;
- Connaissances en pharmacologie ; principes actifs et véhicules des médicaments ; effets secondaires et interactions;
- Connaissances des mesures thérapeutiques et prophylactiques telles que le fait d'éviter tout contact avec des allergènes ou des haptènes, l'orientation professionnelle, les mesures de protection de la peau, la climatologie, etc. ;
- Connaissances de base de la cryobiologie, de la forme et de l'étendue des lésions induites par le froid en fonction de la vitesse de congélation ou de décongélation, de la méthode et du matériel utilisé ;
- Connaissance de l'épidémiologie et de la physiopathologie des mycoses ;
- Connaissances des dermatophytes, levures et moisissures importantes sur le plan dermatologique ;
- Connaissance de la morphologie histologique et ultrastructurelle des affections cutanées ;
- Appréciation d'au moins 1000 lames histologiques sous contrôle d'un médecin expérimenté ;
- Connaissance des bases théoriques, des indications et des risques liés aux méthodes d'investigation photobiologiques, à la photothérapie (y compris la thérapie photodynamique) et à la laserthérapie.

C. Objectifs spécifiques au travail de fin d'étude

Le travail de fin d'études correspondant à l'acquisition de 30 crédits ECTS doit permettre au candidat d'effectuer un travail de recherche clinique ou de recherche fondamentale sous la direction du responsable du programme du MAS ou d'une personne désignée par ce dernier. L'objectif recherché est de familiariser le candidat avec les aspects méthodologiques de base d'un tel travail et de lui permettre de formuler de manière synthétique ses observations. Le travail devrait aboutir à une publication.

5. Plan d'étude

Le programme d'étude et de formation comprend une activité clinique en tant que médecin interne, une formation théorique ainsi qu'un travail de fin d'étude.

A. L'immersion clinique (90 crédits ECTS)

Le candidat acquiert les compétences citées sous 4A au cours des activités cliniques qui doivent être effectués au sein du Service de dermatologie et vénérologie des HUG. Par période de 3 ou 4 mois, les médecins participeront aux rotations suivantes qui n'auront pas déjà été effectuées lors des années de formation précédents l'admission au MAS :

- Allergologie et immunologie clinique
- Dermatochirurgie
- Cryochirurgie
- Dermatopathologie et immunopathologie
- Mycologie
- Photobiologie et photothérapie, et thérapie dynamique

Le candidat sera impliqué dans la prise en charge des patients hospitalisés durant sa première année de formation, et la 2ème année il assumera des activités ambulatoires de dermatologie générale et spécialisées:

La formation clinique correspond à **90 crédits ECTS**.

B. L'enseignement théorique structuré (30 crédits ECTS)

Il comprend :

1. Journal club
2. Colloques de présentation des cas
3. Colloques de formation postgrade du service
4. Journées scientifiques internes
5. Participation aux manifestations régionales, nationales et internationales (Société suisse de dermatologie et vénérologie)
6. Cours de thérapie physique, d'allergologie et environnement, de dermatoscopie, de chirurgie cutanée, de pédiatrie

Catégorie d'enseignement	Titre	Heures d'enseignement	Heures de travail personnel	Crédits ECTS
Journal club		18	10	1
Présentation structurée de cas	Colloque des cas hospitalisés Colloque des cas cliniques Colloques des cas des consultations ambulatoires (allergie cutanées, photothérapie, onco-dermatologie, dermatoscopie)	132	70	8
Colloques interdépartementaux	Enseignement de dermatopathologie	85	45	5
Colloques théoriques structurés	Colloque de recherche Journée scientifique interne Colloque postgrade Présentation d'un domaine clinique/analyse d'une situation clinique	86	45	5
Journées de spécialité	Société suisse de dermatologie et vénéréologie : colloque de printemps et congrès principal Congrès clinique ou de recherche en dermatologie Cours de thérapie physique Cours de d'allergologie/environnement Cours de dermatoscopie Cours de chirurgie cutanée Cours de pédiatrie	122	60	7
	Préparation à l'examen de spécialité		100	4
	Total	443	230	30

25-30 h de volume de travail de l'étudiant correspondent à 1 crédit ECTS

Heures évaluées sur une période de 2 ans.

L'enseignement théorique structuré correspond à **30 crédits ECTS**.

C. Le travail de fin d'étude (30 crédits ECTS)

Dans la règle, il s'agit de participer à un travail scientifique dans le domaine de la dermatologie et vénéréologie devant si possible aboutir à une publication dans un journal scientifique où le candidat est premier auteur ou co-auteur.

Le jury de la soutenance publique est formé de trois professeurs de la Faculté de Médecine (ou externes) choisis par le responsable du MAS.

Le travail de fin d'étude correspond à **30 Crédits ECTS**.

Tableau résumant les différents volets de la formation et les crédits ECTS associés

Volets de la formation	Sous-catégories	Crédits ECTS
Immersion clinique		90
Enseignement théorique	Journal club	1
	Présentation structurée de cas	8
	Colloques interdépartementaux	5
	Colloque théorique structuré	5
	Journées de spécialités	7
	Préparation de l'examen final	4
Travail de fin d'étude		30
Total		150

6. Critères d'évaluation

L'immersion clinique sera évaluée et validée par le responsable du MAS en dermatologie et vénéréologie après chaque année. Deux évaluations positives sont indispensables pour valider cette partie du MAS.

Les compétences cliniques seront validées après évaluation des activités cliniques et chirurgicales (catalogue d'interventions), ainsi qu'anatomopathologique. Le certificat de validation sera signé par le chef de service et le responsable du programme.

Le candidat doit avoir participé à au moins 80% d'enseignement postgrade proposé par le présent règlement et être certifié par une liste de présence contresignée par le chef de service ou le responsable du programme pour accéder au contrôle de connaissance.

Le contrôle de connaissances par rapport à l'enseignement théorique et l'immersion clinique est tel qu'organisé par la Société suisse de la spécialité pour l'obtention du titre fédéral de médecin spécialiste.

L'examen est évalué par la mention réussie ou non réussie.

Le travail de fin d'études est évalué conformément à l'article 12 du règlement du MAS en Médecine Clinique.

Responsable du programme :

Professeur Jean-Louis Carpentier
Doyen
Faculté de médecine
Rue Michel Servet 1
1211 Genève 4
Tél. +41 22 379 50 01

Approuvé par le Comité scientifique du MAS le 3 juin 2010

Approuvé par le Collège des professeurs le 7 juin 2010 (votes : 43 oui, 3 non, 0 abs.)

Approuvé par le Conseil de faculté le 10 juin 2010 (votes : 17 oui, 0 non, 0 abs. 1 nul)